

Appel de projets *Éclats d'arts* Les artistes invités à soumettre des œuvres pour animer le Centre d'art visuels de Magog

Magog, le 27 janvier 2025 – La Ville de Magog lance un appel de projets aux artistes et aux organismes culturels de la MRC de Memphrémagog afin d'animer le Centre d'arts visuels de Magog, dans le cadre du projet *Éclats d'arts*. Cette initiative vise à mettre de l'avant ce lieu culturel magogois tout en bonifiant l'offre culturelle sur le territoire. Les personnes intéressées peuvent soumettre un projet jusqu'au 27 février. Tous les détails sont disponibles sur le site Internet de la Ville au ville.magog.qc.ca/appel-projets.

Dans cette optique, la Ville de Magog invite les artistes et les organismes culturels à soumettre des propositions innovantes dans diverses disciplines artistiques : arts de la scène, arts numériques, littérature, poésie et arts visuels. Les projets peuvent être réalisés aussi bien à l'extérieur du bâtiment que dans les murs du Centre d'arts visuels de Magog.

La mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, explique : « Le projet *Éclats d'Arts* a pour objectif de faire du Centre d'arts visuels de Magog un lieu de référence en arts visuels, tout en renforçant son rôle de moteur culturel et espace de dialogue créatif au sein de la communauté magogoise. Il permettra de sensibiliser la population aux arts visuels, de favoriser l'accès à une diversité d'événements culturels et de stimuler la promotion des créations artistiques, en plus de mettre en valeur des artistes d'ici. Nous espérons que les artistes et organismes de la MRC de Memphrémagog répondront en grand nombre à notre appel. »

Admissibilité et budget

Les personnes intéressées à soumettre un projet doivent être citoyens de la MRC Memphrémagog ou membres actifs d'un organisme admis par la Ville de Magog.

Tous les projets reçus qui répondent aux critères d'admissibilité seront analysés par le comité de sélection.

Un montant sera alloué à chaque artiste en guise de droits d'exposition, incluant la réalisation de l'œuvre, son installation et son démontage.



Échéance et documents obligatoires

Les personnes intéressées doivent faire parvenir un courriel à la Division culture, bibliothèque et patrimoine au loisirsculture@ville.magog.qc.ca et acheminer les documents suivants :

- Description du projet;
- Lien avec les retombées souhaitées;
- Plan et échéancier;
- Budget détaillé;
- Portfolios ou CV (pour les artistes);
- Lettres de soutien ou de partenariat (si applicable).

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier de la Ville de Magog, de la MRC de Memphrémagog et du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives culturelles et de l'Entente de développement culturel.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

